



L'Espace du Souffle, porte le projet « *Le Souffle court* » qui va promouvoir la **Prévention et la Réhabilitation Respiratoire** pendant le "Mois sans Tabac" en Novembre 2018 en participant 40^{ème} édition de la mythique course transatlantique en solitaire « *La ROUTE DU RHUM* »

Cette compétition de renommée internationale et très populaire est le 2^{ème} évènement sportif sur le Web mondial l'année de son déroulement.

Pour cette édition du 40^{ème} anniversaire, sa **visibilité médiatique** sera encore plus forte.

Notre Skipper **Laurent JUBERT, kinésithérapeute tabacologue** sur son voilier "*Renaissance*" partira le **4 novembre 2018 de Saint Malo**. Il sera entouré par les représentants locaux de l'Ordre. Il restera tout le mois de novembre en mer avant d'être accueilli par nos confrères de Guadeloupe à Pointe à Pitre. L'objectif est de faire passer chaque jour des messages de Prévention de Santé portés par les kinésithérapeutes avec un fort retentissement et une forte couverture médiatique augmentée par vos posts, vos like, retweets, commentaires et partages sur les réseaux sociaux.

Tous les Masseurs Kinésithérapeutes sont invités à participer au succès de cette formidable initiative.
Ensemble, mettons en lumière la place prépondérante des Kinésithérapeutes dans la Réhabilitation Respiratoire !

Faisons connaître au plus grand nombre « Le Souffle court » :

- en relayant l'info sur les réseaux sociaux, : sur FaceBook suivez et partager les posts de « la page Laurent Jubair », sur Twitter @lesoufflecourt
- en envoyant des mailings à vos amis pour qu'ils puissent aussi suivre et liker l'aventure en direct,
- en apposant une affiche dans vos cabinets pour informer vos patients
- **en devenant un ambassadeur ou une ambassadrice de ce projet d'envergure !**

Devenons Mécènes en apportant notre participation financière même modeste via le **Crowdfunding** sur les liens suivants:

www.urlz.fr/6R8j

<https://www.helloasso.com/associations/l-espace-du-souffle/collectes/l-espace-du-souffle-court-la-route-du-rhum-2018>

L'Espace du Souffle étant reconnue d'intérêt général, notre don nous donnera **droit de déduire 66% du montant donné.**

En Indre et Loire, depuis bientôt 10 ans, les kinésithérapeutes spécialisés en Réhabilitation Respiratoire constituent la pierre angulaire du fonctionnement de L'Espace du Souffle. Ils se forment chaque mois lors de soirées scientifiques et mènent des études pour améliorer toujours plus leurs parcours de soins innovants spécifiques des maladies respiratoires chroniques (BPCO, Asthme, DDB, mucoviscidose, fibrose, emphysème) et leurs solutions (programmes d'ETP, mise en place d'aide ventilatoire diverses). Ce sont aussi principalement ces kinésithérapeutes qui renseignent le dossier informatique multi-professionnel partagé (qu'ils ont d'ailleurs créé) et qui prescrivent les matériels adjuvants et les interventions des intervenants auxiliaires (psychologue, diététicien, sophrologue, art thérapeute, professeur APA).

| | | | | | |
|---|---|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| <p style="font-size: 48px; font-weight: bold; color: #ffc107;">66%</p> <p style="font-size: 24px; font-weight: bold; color: white;">DE VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS</p> <p style="font-size: 18px; color: white;">Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.</p> | <p style="font-size: 18px; font-weight: bold;">QUE COÛTERA MON DON APRÈS DÉDUCTION FISCALE SI JE SUIS IMPOSABLE :</p> <table border="0" style="width: 100%; font-size: 24px; font-weight: bold;"> <tr> <td>40 € > 13,60 €</td> <td>80 € > 27,20 €</td> </tr> <tr> <td>60 € > 20,40 €</td> <td>100 € > 34,00 €</td> </tr> </table> | 40 € > 13,60 € | 80 € > 27,20 € | 60 € > 20,40 € | 100 € > 34,00 € |
| 40 € > 13,60 € | 80 € > 27,20 € | | | | |
| 60 € > 20,40 € | 100 € > 34,00 € | | | | |

Merci pour votre soutien à la promotion de notre Profession de Kinésithérapeutes